L'Essentiel 2017

D'année en année, l'Essentiel rend compte et témoigne des conditions d'exécution des missions assumées par les bénévoles et les salariés de France Alzheimer et maladies apparentées. Ce document souligne la montée en puissance de nos actions et la nécessité d'un engagement pluriel et pérenne face à une maladie qui nous concerne tous. Cet état d'esprit solidaire conjugué à notre expertise nous auront permis en 2017 de renforcer un grand nombre de nos actions comme les ateliers de mobilisation cognitive ou à médiation artistique, de déployer notre programme d'éducation thérapeutique du patient dans une quinzaine d'associations départementales. Ces axes s'inscrivent dans le cadre de notre projet associatif et sont fidèles à notre souhait de répondre aux besoins des familles que nous accompagnons. Prévention, information, sensibilisation, formation professionnelle, formation pour les proches aidants, programme de recherche, création d'un fonds de dotation pour la recherche biomédicale ou d'un conseil éthique pour aborder les questions sensibles auxquelles sont confrontées les familles… Notre engagement fut total. Le renforcement des compétences de notre réseau témoigne d'ailleurs de notre volonté de toujours évoluer pour mener à bien nos objectifs.

Outre la priorité donnée au déploiement de nouvelles actions toujours plus adaptées aux besoins des familles, France Alzheimer et maladies apparentées a enregistré, en 2017, le renforcement de l'aide financière apportée à son réseau d'associations départementales. Une politique volontariste permettant d'enrichir l'offre d'actions proposées aux personnes malades et à leurs proches. Pour autant, ces investissements conséquents n'ont pas empêché l'Association, en gestionnaire avertie, de clore l'exercice 2017 avec un résultat bénéficiaire de 628 k€, pour l'Union, 1 382 k€ pour le périmètre combinant. Un résultat qui laisse envisager sereinement la poursuite et le développement de notre activité au profit de tous les acteurs engagés face à Alzheimer : personnes malades, aidants, professionnels du soin, chercheurs… Un résultat qui nous incite non seulement à continuer à optimiser notre fonctionnement mais aussi à renforcer notre appel à la générosité du grand public et de nos partenaires tant les besoins sont croissants…
L'Essentiel 2017 est le témoignage de ce double enjeu pour les années à venir. Le témoignage aussi de notre engagement sans failles et sans limites…

Joël Jaouen
Président de France Alzheimer
et maladies apparentées

FRANCE ALZHEIMER ET MALADIES APPARENTÉES **EN 2017 : TROIS CHIFFRES À RETENIR**

2 298
actions d'aide menées par les associations départementales

96
associations départementales

1 400 000 €
pour financer la recherche

Vous aider à toujours profiter de la vie

FRANCE ALZHEIMER
& MALADIES APPARENTÉES

D'où provenaient les ressources de France Alzheimer ?

(données du périmètre combinaison des comptes intégrant 69 entités en 2017, contre 63 en 2016)

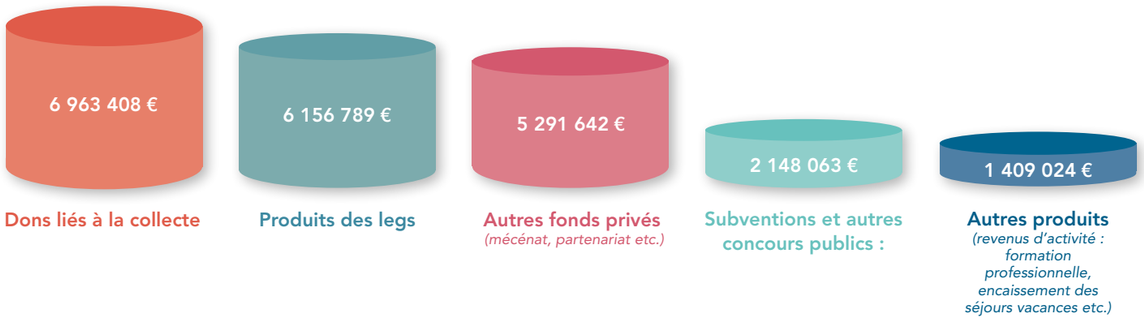

Comment France Alzheimer a utilisé ses ressources ?

Répartition des dépenses (sans la valorisation du bénévolat)

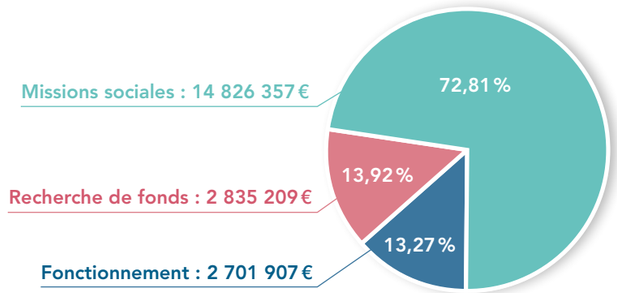

Missions sociales

Depuis 2010, le poids du budget dédié aux Missions sociales ne cesse d'augmenter. Une augmentation confirmée en 2017 avec une hausse de 13,4 % par rapport à 2016, soit 2 340 k€ supplémentaires. Cette évolution s'explique par l'augmentation du nombre d'accueils de jour, l'accroissement conséquent du nombre d'actions de soutien réalisées, sans oublier le développement de nouveaux dispositifs d'accompagnement.

Recherche de fonds

Si, entre 2016 et 2017, la part des dépenses dédiées à la recherche de fonds a diminué au sein des dépenses totales (passant de 16,3 à 13,9 %), elle a pour autant augmenté en euros de 44 k€ (soit +7,54 %) en 2017 par rapport à 2016. Cette augmentation est directement liée aux dépenses supplémentaires réalisées par l'Union dans le cadre de la migration de sa base de données des donateurs/adhérents et pour s'adapter à un contexte socio-économique contraint.

Frais de fonctionnement

L'année 2017 fut marquée par une hausse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 1 117 k€. Cette hausse conséquente est essentiellement imputable aux frais exceptionnels liés à l'acquisition du nouveau siège social de l'Association. Ainsi, dès 2018, nous devrions de nouveau avoisiner les 10 % de frais de fonctionnement.

RÉSERVE DE L'UNION : ANTICIPER, NOTRE RESPONSABILITÉ VIS-À-VIS DES FAMILLES !

Le résultat excédentaire de 2017 a été affecté par l'assemblée générale du 20 juin 2018 à la réserve statutaire de l'Association. Le résultat de l'exercice de l'Union est, en effet, systématiquement inscrit en réserve par France Alzheimer et maladies apparentées afin de financer ses investissements et disposer de disponibilités suffisantes pour assurer la pérennité de son fonctionnement et des actions menées au profit des familles… Ainsi, le « fonds de roulement » de France Alzheimer et maladies apparentées représentait fin 2017, 10 785 k€, soit 9,1 mois de fonctionnement.

Les missions sociales au cœur des dépenses de France Alzheimer

Coût des Missions sociales
14 826 356,82 €

En 2017, les dépenses Missions sociales de l'Association ont représenté 14 826 356 €. À titre de comparaison, elles se montaient à 12 485 891 € en 2016. Les actions menées dans le cadre des Missions sociales constituent, plus que jamais, le cœur d'activité de l'Association.

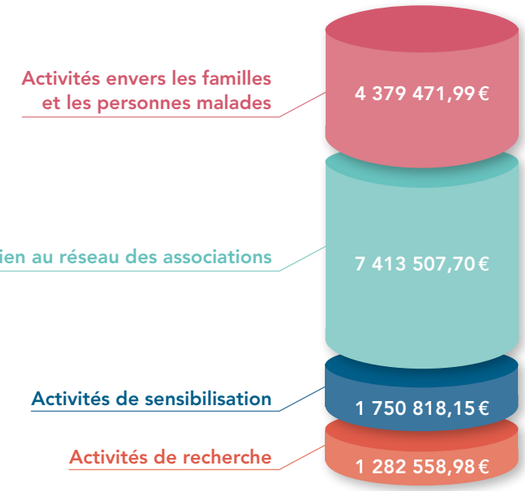

Modèle

Le modèle socio-économique de France Alzheimer et maladies apparentées, seule association reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées, repose à plus de 90 % sur la générosité publique, le bénévolat, les dons issus des partenariats privés et institutionnels, sans oublier les initiatives populaires. La générosité du grand public est un gage d'indépendance permettant à France Alzheimer et maladies apparentées d'être une interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, et cela dans un contexte de contrainte budgétaire toujours plus forte. Cette ressource première assure non seulement la mise en mouvement du réseau au plus près des familles mais participe aussi à la réalisation des autres grandes missions de l'Association : sensibilisation et information du grand public et des pouvoirs publics ; financement de la recherche ; formation des aidants, des professionnels et des bénévoles. Ces derniers sont à la fois de formidables acteurs de terrain et, pour les membres élus des bureaux et conseils d'administration (d'associations départementales et de l'Union) des décideurs, notamment en ce qui concerne la gestion des fonds collectés dont ils assument la responsabilité.

Contributions en nature : une source d'économies pour France Alzheimer

Répartition des dépenses (avec la valorisation du bénévolat)

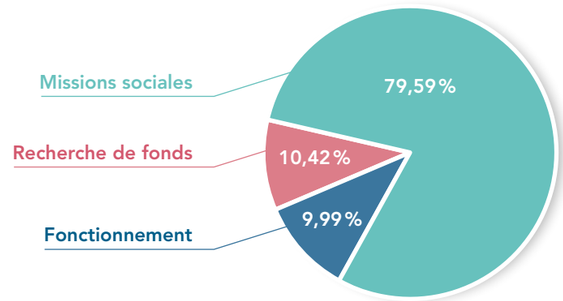

Bénévolat

Pour apporter une analyse précise des dépenses réalisées en 2017, il importe de prendre en compte les contributions volontaires en nature perçues par l'Association tout au long de l'année. Ces dernières peuvent, dans la très grande majorité, être rattachées aux Missions sociales de l'Association. Le montant de ces contributions volontaires en nature est loin d'être négligeable puisqu'il représente 7 064 k€. Il comprend notamment la valorisation du bénévolat, à hauteur de 6 283 k€, mais aussi les prestations en nature dont a pu bénéficier le réseau des associations départementales France Alzheimer (780 k€) telles que les offres des régies publicitaires. Pour rappel, lesdites associations départementales fonctionnent essentiellement grâce au bénévolat. Cela représente ainsi plus de 375 000 heures de bénévolat. Environ la moitié de ce temps, que l'on pourrait valoriser sur une base forfaitaire de 15 € / heure, a permis d'assurer le bon fonctionnement en 2017 de l'Association et de ses structures départementales.

Bilan simplifié de la combinaison des comptes

ACTIF (en k€)	2017	2016	PASSIF (en k€)	2017	2016
Immobilisations nettes	15 737	3 390	Fonds associatifs	20 408	18 462
			(dont résultats)	*1 382*	*5 515*
			Provisions	44	55
Stocks	42	38	Fonds dédiés	1 759	1 438
Créance d'exploitation	3 565	1 257	Emprunts	6 353	766
Trésorerie et VMP	14 055	19 545	Dettes d'exploitation	4 835	3 509
TOTAL	**33 399**	**24 230**	**TOTAL**	**33 399**	**24 230**

Actif

D'une valeur de 33 399 k€, l'actif enregistre une augmentation de 38 % par rapport à 2016. Cette augmentation est essentiellement due à l'achat du nouveau siège de l'Union pour 12 571 k€ (immobilisations corporelles en cours).
Parmi les différentes immobilisations (incorporelles, corporelles et financières), seul le poste baptisé « Constructions » accuse une diminution, compte tenu d'amortissements exceptionnels appliqués sur l'ancien siège social de l'Association. Quant aux autres immobilisations, elles sont demeurées stables. Par ailleurs, l'actif circulant, composé en grande partie des liquidités et placements, connait une baisse de 3 179 k€. Si les disponibilités sont en retrait d'environ 7 000 k€, en raison de l'achat des locaux du nouveau siège de France Alzheimer et maladies apparentées, certaines factures directement ou indirectement liées à cet achat n'étaient pas enregistrées à la date de clôture des comptes 2017. Ceci a entraîné une double écriture comptable impactant les « fournisseurs débiteurs » et « les dettes fournisseurs » pour un montant de 1 387 k€. Enfin, le poste « Valeurs mobilières de placement » est en hausse de 400 k€, suite à la politique de trésorerie menée par plusieurs associations départementales bénéficiaires de legs.

Passif

Incluant les fonds associatifs de France Alzheimer et maladies apparentées, et ceux des 68 associations départementales combinantes, il est en hausse de 1 766 k€, soit 9,5 % par rapport à 2016 avec la prise en compte du résultat 2017 équivalant à 1 381 k€. Les fonds dédiés augmentent également. Ils concernent aussi bien les financements des accueils de jour que les autres dispositifs pour lesquels les associations départementales ont reçu des financements avec des affectations décidées par nos donateurs.
À noter que le poste « Emprunts et dettes assimilées » est fortement impacté par l'emprunt contracté pour l'achat des locaux du siège de France Alzheimer et maladies apparentées.

Une totale transparence pour un soutien en toute confiance

Chaque année, l'Association se soumet à des contrôles rigoureux afin d'assurer les parfaites gestion et utilisation des sommes collectées. Depuis 2011, France Alzheimer et maladies apparentées est labellisée par le Comité de la Charte du Don en Confiance. Organisme de labellisation et de contrôle continu des associations et fondations faisant appel aux dons. Ainsi, elle s'engage à respecter le principe de transparence financière et de rigueur de gestion.

Pour plus d'informations : wwwdonenconfiance.org

Document validé par les commissaires aux comptes le 12 juin 2018. Toutes ces informations sont issues du rapport annuel 2017, disponible sur le site Internet www.francealzheimer.org

Crédit photo : Olivia Fryszowski

Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées
11 rue Tronchet 75008 Paris
www.francealzheimer.org

Allo France Alzheimer :
0 800 97 20 97
Service & appel gratuits